

La vie de ma ville

Féerie de la Saint-Nicolas



Marché de Noël

**Dimanche 04 décembre de 10h à 18h
dans le Parc Municipal**

SOMMAIRE



VIE CULTURELLE - LOISIRS

- Semaine de la paix
- Fête de la Musique
- Parc en fête
- Fête nationale
- Saint-Jean des enfants
- Fameck a commémoré les 80 ans du Front Populaire
- Le livret des familles fameckoises
- Vous aimez lire ?
- Du côté du jumelage
- Ateliers informatiques à la médiathèque
- Marmite aux histoires pour les 3-6 ans
- Le patrimoine à l'honneur
- Féerie de la Saint-Nicolas et Marché de Noël
- Festival du Film Arabe de Fameck, 27^e édition
- Les sept gueules du dragon
- Spectacle Zélie et les Zorglubes
- Spectacle Le Noël d'Elsa

pages 4-5
page 6
pages 7-8
page 9
page 9
page 10
page 10
page 11
page 11
page 11
page 12
page 12
page 13
page 14
page 14
page 14

- La rentrée s'est bien passée !
- Sécurité écoles : une priorité
- Du côté du périscolaire, ça roule !
- Félicitations aux bacheliers
- 2^{ème} prix du partenariat médiathèque/établissement scolaire
- Les activités gratuites ou nouvelles activités périscolaires

page 30
page 31
page 31
page 32
page 32
page 32

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

- Une deuxième fleur bien méritée !
- Entrée des artistes
- Changement de sens réussi à Budange
- Les lauréats du concours des maisons et balcons fleuris 2016
- Dates des battues de chasse
- Le haut débit bientôt à Fameck
- Civisme de saison
- Le saviez-vous ? Désherbage
- Objets encombrants
- Octobre rose

page 33
page 34
page 34
page 35
page 35
page 36
page 36
page 36
page 37
page 38

VIE SPORTIVE

- La Fête du sport
- Trophées des sports
- Fameck soutient le FC Metz
- Courses cyclistes de la Saint-Jean
- Une rando VTT dans la boue
- Moselle Macadam Jeunesse

pages 15-16
page 17
page 17
page 17
page 18
page 18

TRAVAUX – RENOVATION URBAINE

- Réalisation de fontaines dans le parc municipal
- Un parking pour l'école Prévert
- Début du chantier de l'extension de la maison de retraite
- Réalisation d'importants travaux de voirie
- Des travaux à la médiathèque
- Fin des travaux du nouvel équipement municipal
- Les travaux dans les écoles
- Au stade municipal

page 39
page 40
page 40
page 40
page 40
page 41
page 41
page 41

VIE SOCIALE

- Goûter de Noël des seniors
- Rentrée du club Alfa
- Nouveau service pour les seniors : une navette pour faire les courses
- Le jeu d'échecs s'agrandit
- Chantiers jeunes
- Création d'une Accorderie
- Nouvelle saison pour les Restos du Cœur
- Les Jeunes Sapeurs Pompiers recrutent
- Voyage annuel proposé aux seniors
- Du côté des centres sociaux les mercredis après-midi

page 19
page 19
page 20
page 20
page 21
page 21
page 22
page 22
page 23
page 24

NOUVEAUX COMMERCES - NOUVEAUX SERVICES

page 42

DOSSIER PROJETS IMMOBILIERS

PROJETS EN COURS

- Du côté du Domaine de la Forêt
- Du côté de la Feltière
- Du côté de Bosment : les Jardins de Bosment
- Le programme de requalification et de résidentialisation de Batigère
- Développement urbain et projets immobiliers

page 43
page 43
page 44
page 45
pages 46-47

PROJETS À VENIR

- Du côté de Remelange
- Du côté du centre ville : de l'habitat et des commerces
- Du côté de Budange

page 48
pages 49-50-51
page 52

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

page 53

ETAT-CIVIL

pages 54-55-56

EXPRESSION DES GROUPES

pages 57-58

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

page 59

Editorial

Chères Fameckaises, chers Fameckois,

Fameck continue de changer !

Fameck est souvent citée comme exemple en matière de rénovation et d'évolution urbaine. Ceux qui connaissent Fameck depuis longtemps sont en effet les témoins de ce changement.

En ce qui concerne la rénovation urbaine, Elle a débuté à Fameck depuis de nombreuses années et a été finalisée par la signature d'une convention ANRU en 2005. Cette convention a permis de terminer la restructuration du quartier Est en assurant un subventionnement de l'Etat (avec l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain) à hauteur de 65%...

Pour autant la transformation de nos quartiers se poursuit aujourd'hui à travers les programmes de rénovation, de requalification et de résidentialisation, comme ceux menés par Batigère depuis 2014. Les façades sont ravalées, repeintes, les communs et les appartements rénovés, les espaces extérieurs privatisés.

En matière d'évolution urbaine, grâce à une capacité foncière importante, c'est tout un quartier, le Domaine de la Forêt, qui a pu voir le jour il y a environ 5 ans. Il a permis l'installation de près de 700 familles. Cet habitat diversifié a contribué à favoriser une mixité urbaine et sociale, objectif primordial dans l'aménagement de cette zone située derrière la mairie et remontant jusqu'en lisière de forêt.

Aujourd'hui, c'est le secteur du centre-ville qui va connaître les plus profondes mutations dans les deux années à venir. Les projets à l'étude prévoient de répondre à la fois aux problématiques de création de logements à taille humaine, tout en favorisant le commerce de proximité. Vous pourrez à travers ce numéro découvrir ces projets.

En effet, des cellules commerciales sont intégrées au programme de construction de nouveaux immeubles. Les places du commerce et du marché vont connaître des transformations permettant une meilleure circulation à travers les allées, de

meilleures conditions de parking mais également une meilleure appropriation de l'espace public par les habitants.

L'année 2017 ne sera pas seulement l'année de la réalisation de la nouvelle place du marché, nous inaugurerons également le nouvel espace qui accueillera les services jeunesse et sport et l'accueil périscolaire ainsi que la nouvelle salle de gymnastique dans les anciens bâtiments SEGPA. Nous continuerons également les travaux d'adaptation des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite et la salle Visosa à la cité des sports sera aussi en réfection. Pour tout cela, outre des subventions à hauteur de près de 70% pour le projet « périscolaire - salle de gymnastique », l'année prochaine nous comptons sur un peu plus de 1 500 000 euros de subventions venant principalement de l'Etat. C'est cette faculté d'aller à la recherche d'aides et de monter des dossiers qui nous permet aujourd'hui d'investir à cette hauteur et de proposer pour notre ville ces nouveaux projets.

A côté de ces éléments que sont le développement de l'habitat et la restructuration urbaine et les projets d'investissements, le reste n'est pas oublié. L'animation culturelle et sociale de notre ville est très importante pour nous. Ainsi, nous essayons de nous diversifier et de nous adapter à la demande et aux besoins des fameckois. De nouvelles animations comme Parc en fête, de nouveaux services comme la mise en place de la navette seniors prouvent tout le dynamisme de notre ville.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce dernier numéro de 2016 et d'ores et déjà de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.
Bien à vous

Michel LIEBGOTT
Maire de Fameck
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val de Fensch
Député de Moselle



Drapeaux réalisés par les enfants des écoles

Semaine de la paix

Le public de la médiathèque peut désormais surfer sur son smartphone, tablette ou autre ordinateur portable tout en étant confortablement installé à la médiathèque municipale. En effet, le réseau Wi-fi a été récemment installé. Pour obtenir l'accès à internet, il suffit de demander le code Wi-fi aux agents de la médiathèque. Attention, pour une sécurité maximum, le code change tous les jours.



Lectures de textes sur la paix avec la compagnie Les uns les Unes à la médiathèque



Intervention de l'artiste Marie-Hélène Fery dans les classes



Intervention des Anciens Combattants auprès des CM2 de la ville

La paix

*Notre amitié est comme
une pièce d'or
Ce diamant est à nous
Il est là
Et nous l'aimons
Ces personnes qui se sont battues
Sont toujours là
Ils ont réussi à l'avoir
Notre paix adorée
Maintenant nous sommes sauvés
Notre amour ne pourra jamais
nous séparer
Merci encore
La paix*

Cléo, Senya, Cylia, Zoélie, Mathilde,
Nassim, Elsa, Joshua et Camille



Marche de la paix



Spectacle Une âme sur la frontière



Mercredi récréatif

Visite du fort du Hackenberg





Fête de la Musique

La place du marché a résonné aux sons du rock, pop, electro... le 21 juin dernier. Une belle réussite pour cette fête qui a fait la part belle à des groupes aux influences musicales diverses. Elle a également permis l'expression artistique des talents de l'année avec le concert des élèves du lycée Saint Exupéry, la prestation de Cheyenne, demi-finaliste de l'émission « la France a un incroyable talent » ou encore celle des jeunes danseurs de la Cité Sociale, en hip hop et danses orientales.





Parc en fête

Le succès de cette manifestation estivale a été largement confirmé à l'occasion de sa seconde édition en juillet et août dernier. La joie des enfants et des parents était presque palpable, de quoi ravir les organisateurs ! La preuve en images !



Parc en fête - Suite





Fête nationale

Entre commémoration, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, le 14 juillet à Fameck a tenu toutes ses promesses. Nos pensées vont néanmoins aux Niçois qui, nous l'ignorions,



subissaient au même moment un acte terroriste d'une ignoble cruauté.

Saint Jean des enfants

Fête traditionnelle marquant le début de l'été, la Saint Jean organisée le dernier samedi de juin par la ville. Les jeux de la kermesse ainsi que les manèges et structures gonflables ont ravi les plus petits. A la tombée de la nuit, un spectacle avec jongleurs et cracheurs de feux a offert au public un temps magique en attendant l'embrasement des feux de la Saint Jean et le feu d'artifice.





Fameck a commémoré les 80 ans du Front Populaire

Les congés payés, la semaine de 40 heures ou encore la reconnaissance du droit syndical, tous ces droits nouveaux acquis en 1936 constituent le fondement de la protection sociale en France. En deux ans seulement, entre 1936 et 1938, ce gouvernement de gauche fut à l'origine d'avancées considérables qui ont révolutionné la société française de l'époque. Des expositions, réalisées avec le concours de l'association Les Amis d'Adrien Printz, de la CGT de Gandrange et du Centre familial espagnol du

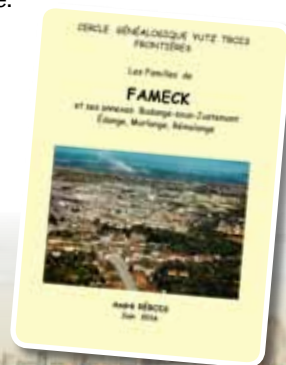
- 1936 : du Front Populaire aux congés payés
- 1936 et les années du Front Populaire
- Hommage à Federico Garcia Lorca (1898-1936)
- Le monde ouvrier entre Moselle et Fensch

Konacker, ont été proposées au public et aux élèves de la ville.

A la fois riche en informations et émouvant, le contenu de ces expositions était à découvrir à la galerie Watrin du centre Jean Morette, partenaire de la ville, pendant tout le mois de septembre.

Le livre des familles Fameckaises

Beau succès samedi 24 septembre à la médiathèque pour la vente-dédicace du livre des familles de Fameck réalisé par Monsieur Rébois du Cercle Généalogique Yutz Trois Frontières. Tout au long de la journée, les membres du Cercle Yutzois ont pu partager leur savoir et leur passion avec un public venu nombreux à la recherche de ses origines.





Vous aimez lire ?

Alors la médiathèque municipale vous donne rendez-vous pour partager vos coups de cœur lectures, films, musiques, lors d'apéros coup de cœur en toute simplicité et convivialité.

Les derniers coups de cœur des lecteurs sont consultables sur le site internet de la ville dans la rubrique médiathèque.

Du côté du jumelage

Le comité de jumelage de Fameck, fort du succès rencontré par le voyage organisé à Raiano au printemps 2016, compte bien renouveler l'initiative en 2017, du 31 mai au 07 juin. Du côté de l'Allemagne, les rencontres se poursuivent ainsi que les projets. Courant novembre une visite est prévue à Schlüchtern.

Les personnes qui seraient intéressées par ce voyage peuvent se renseigner auprès de Mme DeBuisson au 06 83 61 98 65.



Ateliers informatiques à la médiathèque



François Mannoni à la médiathèque est le spécialiste des outils multimédias. Il est également fin pédagogue et peut apprendre à tous ceux pour qui un écran, un clavier et une souris ne sont pas d'un maniement inné, les rudiments d'usage de ces outils devenus indispensables. Pour cela, il a concocté tout un programme d'ateliers qui se déroulent les mardis de 9h à 10h30 et de 18h à 20h et les mercredis de 9h30 à 11h30.

Si vous souhaitez y participer ou tout simplement en savoir plus, rendez-vous à la médiathèque ou sur le site internet ville-fameck.fr

Marmite aux histoires pour les 3-6 ans



L'équipe de la médiathèque vous invite à venir prêter vos oreilles aux histoires mitonnées spécialement pour vous dans le cadre de la Marmite aux histoires le premier samedi de chaque mois, de novembre à juin de 10h00 à 10h30.

5 Novembre 2016 : Les coups de cœur de Marisol

3 Décembre 2016 : C'est bientôt Noël avec Patricia

7 Janvier 2017 : Kamishibai avec Patricia

4 Février 2017 : Ah les crococo les crocodiles avec Patricia

4 Mars 2017 : Les coups de cœur de Marisol

8 Avril 2017 : Les coups de cœur de Marisol



Le patrimoine à l'honneur

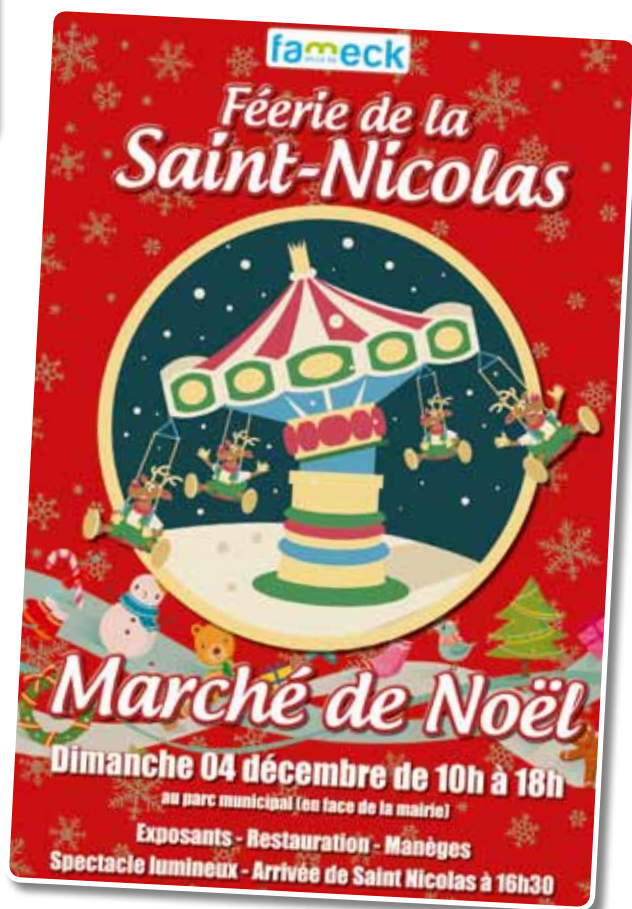
A l'occasion des journées du patrimoine, le troisième weekend de septembre, l'association des Amis de Budange et l'Amicale Morlange et sa chapelle nous ouvrent les portes de leurs joyaux architecturaux. Le public peut ainsi découvrir les chapelles Sainte Anne et Saint Nicolas qui font leur fierté comme celle de toute la ville.

Féerie de la Saint Nicolas et marché de Noël

**Dimanche 04 décembre de 10h à 18h
dans le parc municipal (en face de la mairie)**

Cette année, les deux manifestations « marché de Noël » et « Saint Nicolas » ne font plus qu'une seule et même fête. Plus de magie, plus de lumières, plus d'animations et de surprises pour ce temps fort qui marque le début du mois de décembre et des festivités de Noël.

Des chalets, des stands multicolores, de la musique, des manèges, un spectacle son et lumières, l'arrivée de Saint Nicolas et ses friandises pour les enfants... tout sera réuni pour transformer le parc municipal en un pays magique des rêves enchantés de Noël.



Festival du Film Arabe de Fameck, 27^e édition !

La 27^e édition du Festival du Film Arabe de Fameck - Val de Fensch a eu lieu du 5 au 16 octobre avec comme pays invité le Maroc et comme président du jury le poète et écrivain marocain Tahar Ben Jelloun.

Organisé par la Cité Sociale et la Ligue de l'enseignement - FOL Moselle, le Festival du Film Arabe a aujourd'hui pris de l'ampleur, il est devenu l'un des rendez-vous majeur de la rentrée culturelle dans la région. Il propose plus de 40 films, longs métrages de fiction, documentaires, courts métrages dont beaucoup inédits ou en avant-première, avec pour objectif de promouvoir une cinématographie émergente. La programmation regroupe plus de 110 projections sur dix jours embrassant la production de pays comme le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, la Mauritanie, la Syrie, la Palestine, l'Irak, le Liban, etc.

LE PALMARÈS 2016 :

GRAND PRIX (soutenu par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch) :

CLASH de Mohamed Diab (2016, Égypte et France)

PRIX DE LA PRESSE (soutenu par la Ville de Fameck) :

3000 Nuits de Mai Masri (2017, Palestine, France, Jordanie, Liban, Emirats et Qatar)

PRIX DU JURY JEUNES (soutenu par le Conseil Départemental de Moselle) :

Les Hommes d'argile de Mourad Boucif (2015, Belgique, Maroc et France)

PRIX DU DOCUMENTAIRE :

Contre-Pouvoirs, LE FILM de Malek Bensmail (2016, Algérie et France)

PRIX DU COURT-METRAGE

Le jardin d'essai Film de Dania Reymond (2016, France et Algérie)

PRIX DU PUBLIC (soutenu par la Région Grand Est)

Good Luck Algeria de Farid Bentoumi (2016, France et Belgique)





Les sept gueules du dragon

Samedi 19 novembre 2016 à 15h à la médiathèque municipale

Place Roger Claude - Réservation conseillée : 03 82 54 42 60 (du mardi au samedi) ou mediatheque@ville-fameck.fr

60 places disponibles - Spectacle joué par Barbara GLET et Anne-Lise VOUAUX-MASSEL - Compagnie Les Volubiles

A partir de 5 ans - Durée : 45mn - GRATUIT

C'est l'histoire d'un jeune homme né d'un poisson, un héros en devenir, plein de bravoure et de joie de vivre. Un jeune homme qui luttera contre un dragon, rencontrera l'amour mais aussi l'injustice, et qui, au détour d'une nouvelle aventure, trop confiant, se fera piéger. Ses frères entendront-ils sa plainte, sauront-ils le sauver ...

Ce spectacle est un savant mélange de marionnette, conte, théâtre, mouvement, chant.

Une palette de disciplines au service d'un conte traditionnel. Rebondissant !

Spectacle Zélie et les Zorglubes

Samedi 10 décembre 15h00 à la médiathèque municipale

Place Roger Claude - Tél : 03 82 54 42 60

mediatheque@ville-fameck.fr - Spectacle joué par les Sales Fées

Compagnie l'Appartetchose - A partir de 4 ans - Durée 40mn

GRATUIT Réservation conseillée 03 82 54 42 60

(du mardi au samedi) ou mediatheque@ville-fameck.fr

60 places disponibles

Zélie a 10 ans et elle adore Noël... un peu trop. Elle aimerait que ce soit Noël tous les jours. Un cadeau par an c'est bien insuffisant pour compléter sa collection des Zorglubes et surtout en avoir plus que la voisine. Pour réaliser son rêve, elle est prête à braver tous les interdits... Noël tous les jours ça se peut pas ...mais pourquoi pas ?



Les grands comme les petits trouveront leur compte dans cette aventure drôlissime et musicale qui amène aussi à s'interroger sur notre société de consommation.



Spectacle Le Noël d'Elsa

Vendredi 16 décembre à 20h

Salle Victor Hugo

rue de Touraine

Spectacle inspiré du film

La Reine des neiges

La fête du sport

Le choix d'un sport à pratiquer dans l'année revient chaque année dans les familles. S'il est parfois évident, certains parfois hésitent à se lancer dans la pratique de tel ou tel sport. La fête du sport, qui se déroule tous les ans peu après la rentrée scolaire, a pour objectif d'aider les indécis et de conforter les passionnés dans leur choix. Elle est l'occasion également de passer un bon moment en famille.

Un grand merci à toutes les associations sportives de la ville grâce à qui la fête du Sport est organisée chaque année. Leur passion, leur dynamisme et leur compétence font de Fameck une ville sportive et fière de l'être !



VIE SPORTIVE





Trophées des sports

La dynamique sportive à Fameck est portée à bout de bras par de nombreux passionnés, sportifs et bénévoles au sein des clubs de la ville. Rien ne pourrait se faire sans eux. Leur investissement constant, le partage de leur passion et leur promptitude à répondre présent à chaque initiative de la ville sont remerciés chaque année à l'occasion d'une

cérémonie particulière : les Trophées des Sports. Certes, la municipalité remet à cette occasion quelques cadeaux, sacs, t-shirts ou encore trophées, mais c'est surtout une immense reconnaissance qu'elle offre ce soir-là aux acteurs de la vie sportive Fameckoise.

Fameck soutient le FC Metz

Que notre club régional soit en ligue 1 ou en ligue 2, Fameck n'a jamais démenti son soutien au FC Metz. Depuis plusieurs années en effet, la ville est partenaire du club en achetant des billets d'avance pour une dizaine de matchs pendant l'année. Ces billets sont ensuite proposés, avec le transport en bus, aux amateurs de foot de la ville. Ainsi le service des sports donne régulièrement rendez-vous aux supporters sur le parvis de la mairie pour un départ vers le stade Saint Symphorien. Les tarifs proposés jusque-là par la ville ont néanmoins dû être réévalués du fait de la montée du club en ligue 1. Ils passent de 8 à 10€.



Courses cyclistes de la Saint-Jean

Qu'ils soient cyclistes amateurs ou professionnels, enfants ou adultes, chacun peut venir pédaler à l'occasion des courses de la Saint Jean organisées pour la 31^e année consécutive par la municipalité, en collaboration avec le vélo club de Hettange-Soetrich. Le circuit de 1,300 km à effectuer plusieurs fois suivant l'âge des concurrents. Pour l'épreuve Ecole de cyclisme, dans la catégorie « pupilles », on peut noter la belle deuxième place de Théo Da Costa Passetti du Fensch VTT. Dans la catégorie Pass'cyclisme, Corrado Crea et Quentin Molinari du LBC Fameck sont arrivés 3^e et 4^e de la course.





Une rando VTT dans la boue

Ce n'est pas une météo des plus médiocres qui aura découragé nos vététistes. Selon les dires des participants, tout était parfait, l'accueil, le balisage, le ravitaillement, l'ambiance,

la boue... ! Les conditions étaient des plus difficiles, à tel point qu'il a fallu de temps en temps descendre et pousser son VTT ! Mais quel amusement !

Moselle Macadam Jeunesse

Les animations et projets développés dans le cadre de cette action se sont déroulés sur 9 jours du 11 au 22 juillet 2016. Ils sont à l'initiative des jeunes du Conseil de Jeunes qui ont organisé des animations sur le terrain comme un rallye photo dans la ville, un reportage vidéo, des sorties VTT, une rando nature et orientation, un stage de danse, des ateliers cuisine.... Aidés par les associations sportives, les centres sociaux, le club de prévention et les services de la ville, les membres du Conseil des jeunes ont permis la participation de 80 jeunes Fameckois à l'édition 2016 de Moselle Macadam Jeunesse.





Goûter de Noël des seniors

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Fameck organise le traditionnel goûter de fin d'année. Cette année, il se déroulera les 10 et 11 décembre 2016, salle Victor Hugo à Fameck.

Un service de transport sera mis à disposition des personnes intéressées.

Pour participer à cette manifestation et bénéficier du colis offert, il suffit d'avoir 67 ans et plus et de solliciter son inscription auprès du CCAS, aux heures d'ouverture de bureau, muni(e) d'une pièce d'identité.

L'inscription reste valable ensuite pour les années suivantes

Pour ceux qui ne pourront pas participer au goûter, les colis de Noël pourront être retirés à la mairie de Fameck, du mardi 13 décembre au lundi 19 décembre 2016, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

**Pour toute inscription ou renseignement, contacter le CCAS - 29, avenue Jeanne d'Arc à Fameck
Téléphone : 03.82.88.22.11**

Heures d'ouverture du service C.C.A.S. : les lundis et jeudis matin de 8h00 à 12h00

les mardis, mercredis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h00.

Rentrée du club ALFA

Le club Amitiés Loisirs Fameckois (Alfa) a organisé son goûter de rentrée en partenariat avec la ville à la mi-septembre dans la salle Victor Hugo. Plus de 250 seniors étaient ainsi réunis pour partager ce temps festif de retrouvailles. Le club accueille ses membres, tous les jeudis d'octobre à avril, salle Victor Hugo.

Pour toute information, vous pouvez contacter le Président du club Alfa :

**M. Gérard PETRAZOLLER
7, rue Sérémange - 57290 FAMECK
Tél : 03 82 57 01 01**





Nouveau service pour les seniors : une navette pour faire ses courses

Avec la fermeture de l'Intermarché en centre-ville, la ville a perdu un lieu de ravitaillement mais également un lieu de convivialité et de socialisation, notamment pour les personnes âgées qui y avaient leurs habitudes.

Devant cette situation, la municipalité a décidé de mettre en place une navette gratuite pour les seniors de la ville, une fois par semaine. Ainsi, depuis début septembre, près de 90 personnes se sont inscrites pour pouvoir bénéficier occasionnellement de ce service. La navette leur permet d'aller se ravitailler en produits de première nécessité dans les commerces à proximité, Lidl ou Leclerc. Pour pouvoir s'inscrire, il faut remplir les conditions suivantes :

- être Fameckois
- avoir plus de 67 ans
- ne pas disposer de véhicule

Pour toute inscription ou renseignement, contacter le CCAS - 29, avenue Jeanne d'Arc à Fameck
Téléphone : 03.82.88.22.11

Heures d'ouverture du service C.C.A.S. : les lundis et jeudis matin de 8h00 à 12h00
les mardis, mercredis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h00



Le jeu d'échecs s'agrandit

Après le roi, la reine, et le cavalier installés au pied des immeubles du bailleur Batigère dans Rémelange Est, c'est maintenant, avec le fou, à l'Ouest, que le jeu d'échecs se déploie. Ces figures géantes réalisées en béton cellulaire par des jeunes du quartier, donnent au paysage urbain un air d'échiquier géant. Encadrés par les éducateurs du club de prévention de l'AISF et d'une artiste sculpteuse, une équipe de jeunes façonne les blocs de béton au printemps tandis qu'une autre assure la mise en mosaïques pendant l'été.

Du coup, à la rentrée, le résultat est là et a pu être admiré par les habitants du quartier et les élus municipaux. Un barbecue avait été organisé à proximité dans le parc municipal, sous le regard amusé du « fou ».





Chantiers jeunes

Des jeunes de Fameck, encadrés par le Club de prévention de l'AISF, ont réhabilité cet été les sentiers forestiers. Grâce à leur travail, les amoureux de la nature peuvent se promener sur des sentiers agréables et pratiques. Entre pelletées et brouettées de cailloux, les élus sont allés leur rendre visite.



Création d'une Accorderie



À l'initiative du Conseil de Développement, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch a soutenu la mise en place d'une Accorderie sur le territoire du Val de Fensch.

L'Accorderie est un réseau d'échange gratuit de services entre particuliers. Le local a ouvert ses portes en octobre au 14 rue Foch à Hayange.

L'Accorderie est basée sur des valeurs de solidarité et de coopération.

Une heure de service rendu = une heure de service reçu. L'échange repose sur le temps et non l'argent. Le salarié de l'Accorderie veille à l'équilibre des échanges. Une Accorderie oeuvre dans le monde de l'économie sociale et solidaire. Elle propose un système économique alternatif reposant sur la création d'une nouvelle forme de richesse basée sur le potentiel de ses membres.

L'Accorderie a pour objectifs :

- de permettre aux habitants de se regrouper et échanger leurs savoirs faire
- de promouvoir la mixité sociale et le mieux vivre ensemble
- d'apporter collectivement une réponse locale aux problématiques de pauvreté, d'exclusion et d'isolement.

Contact : Accorderie de la Vallée de la Fensch

14 rue Foch à Hayange - Tél : 09 81 24 56 55

www.facebook.com/Accorderie-de-la-vallée-de-la-Fensch



Nouvelle saison pour les Restos du Cœur



Du 17 octobre au 17 novembre, les inscriptions ont lieu les lundis et jeudis de 14h à 16h. A compter du 17 novembre, elles se font uniquement les lundis. En effet, la campagne d'hiver commence le 22 novembre. La distribution se fera de 14h à 18h les mardis et jeudis et des créneaux supplémentaires pourraient être proposés en fonction du nombre de personnes accueillies.

Pour le cinéma cette année les séances débiteront le 7 décembre et 1 séance sera proposée tous les 15 jours.

A partir du 7 décembre, une séance de cinéma au KINEPOLIS sera offerte tous les 15 jours aux inscrits. Une distribution de vêtements sera organisée le 24 novembre de 14h à 17h pour les bénéficiaires. Une nouvelle distribution de vêtements et de jouets est également envisagée avant les fêtes de Noël. Les Restos font aussi de l'aide à la personne sur rendez-vous. Le service consiste en une aide pour la rédaction de courriers, la révision des droits, la réalisation de dossiers plus particuliers (surendettement, CAF...), ou encore une aide juridique avec mise à disposition d'avocats.

Contact : Restos du Cœur de Fameck - 7 b, rue du Général Henry

Tél : 09 60 50 43 00. En cas d'absence, vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées téléphoniques, vous serez recontacté.

Les Jeunes Sapeurs Pompiers recrutent !

Vous avez 11 ou 12 ans? Vous souhaitez vous engager dans une équipe au service des autres ? Vous souhaitez apprendre le métier de pompier ? La caserne des pompiers de Fameck vous est grande ouverte ! La formation dure 4 ans et se déroule un samedi sur deux pendant la période scolaire. Si cette formation vous intéresse, vous pouvez envoyer un courrier de motivation à :

**Caserne de Fameck - 2 rue de la Croix Munier
57290 FAMECK**





Voyage annuel proposé aux seniors

Chaque année en septembre, le CCAS de Fameck organise un voyage à la découverte d'une région de France. En 2016, c'est la belle ville de Meschers en Charente maritime qui a accueilli notre groupe de seniors Fameckois.

Le prochain séjour aura lieu du 26 août au 2 septembre 2017. Pour participer à ce séjour il suffit d'avoir au moins 60 ans. Les inscriptions débuteront au 1er février au CCAS en mairie.





Du côté des centres sociaux les mercredis après-midis

Le centre Jean Morette et la Cité Sociale organisent des activités pour les enfants le mercredi après-midi.

Au P'Tiot Morette – maison de quartier – 7 rue de Nancy
Les mercredis des tout-petits, pour les 3 à 6 ans, proposent des activités d'éveil. Au programme en octobre, confection de gâteaux, exercices de mémoire et de logique, réalisation d'une fresque ou encore après-midi festive spéciale halloween.

Tarif : 4€

Au centre Jean Morette – Place Roger Claude

Mercredis mosaïques pour les 6-10 ans, avec des activités de loisirs créatifs.

Tarif : 5€

Le centre propose également les mercredis anniversaires de 14h à 17h pour des groupes de 6 à 10 enfants. Déco, animation, activité, goûter et mini boum d'anniversaire !
Inscriptions préalables au secrétariat – Place Roger Claude

Informations : 03 82 58 11 04

centre.social.jean.morette@orange.fr

www.centresocialjeanmorette.fr

www.facebook.com/centresocialjeanmorette



A la Cité Sociale

Les mercredis loisirs accueillent les enfants de 4 à 11 ans. Ils proposent, de 13h30 à 18h30, des activités manuelles créatives, modelage, jeux d'expression et sportifs.

Les enfants inscrits à la cantine scolaire sont récupérés par les animateurs de la Cité Sociale auprès de ceux du périscolaire.

Tarif : 4€

Inscription obligatoire 8 jours avant

Informations : 03 82 58 10 24





Bienvenue aux nouveaux Fameckois !

Petit déjeuner samedi 17 septembre en mairie avec les nouveaux habitants de la ville. Une occasion sympathique d'échanger et de faire connaissance.



Inscriptions sur les listes électorales



Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de votre commune, vous ne pourrez pas voter dans l'un de ses bureaux de vote à l'occasion des scrutins électoraux de 2017.

Pour vous inscrire, il faut venir en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les personnes ayant changé d'adresse sont également invitées à venir le signaler en mairie munies de leur pièce d'identité et d'une facture à leur nouvelle adresse. Cela permettra de les affecter au bureau de vote correspondant à leur nouvelle adresse.

Recensement citoyen obligatoire (entre le 19 janvier et le 25 février)

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. La démarche à suivre est très simple :

il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.





Jobs d'été

Réception en mairie des étudiants travaillant pour la ville durant l'été. Ils étaient 13 cet été, tirés au sort pour travailler 3 semaines dans différents services de la ville mais surtout aux espaces verts.



Recueillement

Le 18 juillet, un hommage aux victimes innocentes de l'attentat de Nice a réuni de nombreux Fameckois devant la mairie. Quelques jours plus tard, le Maire a réuni toutes les forces vives de la ville dans la salle du conseil municipal pour un moment de recueillement et d'échange.





Election dans les écoles des conseillers municipaux pour l'année 2016 / 2017

Elus au sein des classes de CM2 de la ville, les élèves ont parfaitement maîtrisé l'exercice démocratique. Dotés du matériel nécessaire et officiel, urne, enveloppes électorales, isoloir, les élèves ont pu exercer leur droit de vote comme de véritables petits citoyens.

Les candidats déclarés ont même mené une campagne digne des plus grands, avec de nombreuses propositions à la clé, comme l'installation de buts, trampoline ou autre jeux dans les cours d'école. Les heureux élus se réuniront en novembre dans la salle du conseil municipal.

Les jeunes conseillers municipaux se réuniront plusieurs mercredis dans l'année afin d'œuvrer et de réfléchir à des thématiques telles que la citoyenneté, les discriminations, l'environnement...



Avis aux bonnes volontés

Comme vous le savez, 2017 est une année électorale.

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Les bureaux de vote nécessitent la présence d'assesseurs pour leur bon fonctionnement. Pour être assesseur, il suffit simplement d'être inscrit sur les listes électorales à Fameck. Si vous êtes intéressés par la tenue d'un bureau de vote, vous pouvez contacter le service des élections en mairie au 03 82 88 22 22.



Du côté du Conseil de Jeunes

Elus l'an passé pour trois ans, le Conseil de Jeunes de Fameck déborde d'envies et de projets. Organisation d'une soirée, participation aux manifestations municipales, organisation de temps forts pour la jeunesse comme le programme des activités Moselle Macadam Jeunesse l'été dernier, nos jeunes représentants prennent leur rôle très au sérieux. Si vous souhaitez des informations merci de contacter le service jeunesse au 03 82 88 22 72.

Photos sur Passeport biométrique

Depuis 2009 le passeport biométrique est effectif sur tout le territoire français pour répondre aux normes internationales concernant les documents de voyage.

Les photos d'identité sur les passeports et cartes d'identité doivent respecter des normes très strictes. En effet, il arrive fréquemment que la Préfecture refuse les dossiers de passeport transmis par la mairie pour non-conformité des photos d'identité. Ces dernières doivent être réalisées chez un professionnel ou dans une cabine photo estampillé « photos agréées RF ». Des consignes doivent ainsi être respectées : photo nette, fond uni clair, se tenir droit, tête nue, pas d'accessoire comme des lunettes ou des boucles d'oreilles, visage de face, expression neutre, bouche fermée et sans sourire.

Les délais d'attente sont d'environ trois semaines mais peuvent différer en fonction de la période de l'année.





Journée du sport scolaire à l'école Branly

Mercredi 14 septembre 2016, lors de la journée nationale du sport scolaire, l'école Edouard Branly de Fameck a organisé un cross. Madame Grill a aidé la classe des CM1/CM2 à tout préparer. Deux-cent-quatre-vingt élèves, dont vingt-huit maternelles et quinze adultes ont participé.

Avant le cross, nous avons préparé les récompenses et les goûters mais aussi les terrains. Pendant le cross, nous avons chronométré les élèves de l'école, qui ont couru par classe. Nous les avons aussi encadrés et guidés.

Après le cross, un goûter a été offert par l'USEP de l'école et les récompenses ont été distribuées. Nous remercions l'ASSE USEP de l'école Branly et en particulier madame Grill sans qui ce projet n'aurait pas pu avoir lieu.

Grâce à ce projet, les élèves ont pu travailler les compétences en Education Morale et Civique et en Education Physique et

sportive, ainsi qu'en Informatique et en Mathématiques. Nous avons été très honorés que cette mission nous soit confiée. Pour la classe, rédacteur : TULUN-BENKHELIFA Hicham



La rentrée de l'USEP

Pour sa rencontre de rentrée, l'USEP, Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de la circonscription de Thionville 2 - Florange, avait convié tous les licenciés des moyennes sections de maternelles aux CM2 à la cité des sports. 126 enfants des écoles de Fameck, Vitry sur Orne et Richemont, encadrés par 27 enseignants, parents et retraités ont répondu à l'appel.

Les organisateurs leur ont proposé 7 ateliers avec sarbacane, orientation, tchoukball, fronde, parachute et deux jeux, les lapins dans la clairière et la balle poursuite.





La rentrée s'est bien passée !

Les 1665 élèves de Fameck ont retrouvé début septembre les bancs de l'école. Répartis dans 4 écoles élémentaires, 8 écoles maternelles pour 70 classes en tout, la moyenne de 24 enfants par classe permet de bonnes conditions de travail.

Le saviez-vous ?

Entre 2008 et 2016, les effectifs scolaires sont passés de 1295 à 1665 élèves, soit une augmentation de 27,5% !

La municipalité contribue financièrement au bon déroulement de l'école en attribuant :

- les transports scolaires pour toutes les sorties piscine, médiathèque, ludothèque, cité des sports, spectacles organisés par la ville
- 95€ de subvention par élève partant en classe verte ou de neige

- une sortie ou un spectacle financé intégralement par la ville
- l'opération « un fruit à la récré » pour les classes de maternelles et élémentaires volontaires
- 4€ par élève pour les sorties pédagogiques
- 17€ de fournitures scolaires personnelles pour chaque élève en élémentaire
- 23€ de dotation scolaire par élève gérés par les écoles





Sécurité écoles : une priorité

Placée sous le signe de la sécurité, la rentrée 2016 s'est bien passée. Sécurité routière tout d'abord, avec une forte mobilisation de la police municipale pour sensibiliser les parents automobilistes aux comportements dangereux aux abords des écoles.

Sécurité dans le cadre de l'état d'urgence ensuite, avec la mise en place de visiophones dans les écoles élémentaires afin de superviser les entrées de personnes extérieures. Dans les maternelles, des adultes, enseignants ou ATSEM, « filtreront » l'arrivée des enfants à l'entrée de l'école.

Par ailleurs, tout au long de l'année, les passages piétons devant les écoles sont sécurisés par la présence d'un agent spécialement dédié aux traversées des enfants.



Du côté du périscolaire, ça roule !

Du côté du périscolaire, les temps d'accueil du matin et du soir se déroulent dans un lieu unique, à la Cité Sociale, en attendant le déménagement début 2017 dans le nouvel équipement situé près de la Cité des Sports. En moyenne, l'accueil périscolaire concerne 35 enfants le matin, 230 le midi et 90 le soir. Ce service, qui existe depuis plus de 15 ans, concerne aujourd'hui près d'un élève sur 3.

L'accueil périscolaire, pendant toute une année, sert 5 500 petits déjeuners, 32 246 repas et 6 000 goûters !





Félicitations aux bacheliers

Ils étaient 112 cette année, invités en mairie pour être récompensés d'avoir obtenu le précieux sésame. Leur diplôme du baccalauréat en poche, nombreux sont ceux pour qui une nouvelle vie commence, parfois loin des siens

et de sa ville. Souhaitons-leur le meilleur avenir possible, celui qu'ils se sont choisi et qui les rendra heureux. Bravo à toutes et tous, et bonne continuation, quels que soient vos itinéraires.

2^{ème} prix du partenariat médiathèque / établissement scolaire

Le 18 juin dernier, la classe des moyens-grands de Nadège KNAUSS de l'école maternelle Henri DES et la médiathèque municipale ont été récompensées par le conseil départemental dans le cadre du concours de lecture Moselire. La classe avait lu à la médiathèque et en classe une sélection de 5 albums offerts par le département. Il s'agissait de choisir un album parmi cette sélection et d'en présenter une réalisation graphique. La classe a retenu l'album de Davide Cali « Je suis en retard à l'école parce que... ». Ils ont réalisé une BD à l'aide de

photos où chaque enfant était déguisé en son personnage préféré. L'école et la médiathèque ont gagné chacune 120€ qu'elles ont réinvesti dans l'achat de livres pour les enfants.



Les activités gratuites ou nouvelles activités périscolaires

Mises en place à Fameck la première année de l'application de la loi sur la refondation de l'école, à la rentrée 2013, ces activités ne sont plus tout à fait nouvelles pour les enfants et leurs parents. Depuis trois ans, les mardis et jeudis, les enfants peuvent bénéficier de nombreuses activités gratuites après l'école. De nouveaux ateliers sont régulièrement proposés comme celui de création vidéo ou encore de tai chi chuan.





Une deuxième fleur bien méritée !

Le Comité Régional du Tourisme a attribué à Fameck une deuxième fleur. Voilà une récompense bien méritée, résultat du magnifique travail accompli par les agents des ateliers municipaux, voirie et espaces verts. Le jury a particulièrement apprécié, en plus de la qualité du fleurissement, la collaboration des enfants à l'embellissement de leur ville. En effet, les enfants de l'école Pasteur, ceux accueillis dans le cadre périscolaire ou encore du conseil municipal des enfants ont participé

à l'obtention de la deuxième fleur par la construction d'un hôtel à insectes, de ruches ou encore la plantation de massifs floraux. Les habitants aux mains vertes sont également associés à cette récompense. En effet, les jardins et balcons particulièrement bien entretenus concourent aussi à la qualité du fleurissement de la ville. Félicitation à tous !



Entrée des artistes

Une œuvre magnifique a été réalisée par sept jeunes apprentis artistes dans le cadre d'un atelier organisé avec Logiest et l'AISF. Les habitants du 10 avenue Mermoz ne verront plus jamais leur entrée d'immeuble comme avant, et pour cause! Félicitations pour ce beau travail qui a le mérite d'associer les jeunes à l'embellissement de leur cadre de vie.



Changement de sens réussi à Budange

Les habitants de Budange ont vu la modification du sens de circulation d'une partie des rues des Fontaines et Sainte Anne, ainsi que de toute la rue des Jardins modifiée. Cette modification a été effectuée à la demande de nombreux habitants, notamment lors des réunions publiques à Budange.

Elle correspond à la nécessité de sécuriser et fluidifier le trafic automobile de ces rues dont le charme évident comporte néanmoins des contraintes d'adaptation à nos modes de vies urbains.





Les lauréats du concours des maisons et balcons fleuris 2016



Immeubles Collectifs

M. BECKER
M. DE OLIVEIRA LOPES

Maisons Anciennes

Mme LOUIS
Mme BROCCIA
Mme MIRANDA

Mme CURCI
Mme LICATA - SIEGLER

Maisons et Jardins

M. ROSSI
Mme et M. MEYER-BALMINE
Mme JAKUMULSKI
M. BRAME
Mme TROLLE
Mme ENGEL
Mme SICILIANO

M. CUPILARI
Mme BOULHAIS
Mme LAZZAPPINA
Mme SCHOTTES
Mme ABBIATI
Mme FARAH

Balcons terrasses fenêtres et murs

Mme LE DEUNF
Mme REBSTOCK
Mme DENDRAEL

Mme RUSSO
Mme SZCZEPANSKI
Mme LEONADELLI

Félicitations à tous pour votre participation : la ville est belle et sent bon grâce à vous !

Dates des battues de chasse

L'automne marque le début de saison de la chasse.
Les battues sont prévues les 11 et 20 novembre, 3 et 11 décembre, 8 et 22 janvier et enfin le 1er février prochains.
Elles seront signalées sur des panneaux en forêt.
Il est également rappelé qu'il est interdit de circuler en forêt à bord de tout engin à moteur tels que quad, 4X4, moto..., afin de préserver la faune, la flore, et la tranquillité des promeneurs.



Le haut débit bientôt à Fameck

Vous êtes nombreux à attendre une amélioration de votre connexion internet. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, dotée de la compétence de l'aménagement numérique depuis un an, a confié à SFR-Numéricâble le soin de passer les réseaux de Fameck, Florange, Hayange, Ranguevaux et Uckange en très haut débit. Le démarrage des travaux de déploiement de la fibre optique viennent de

débuter à Ranguevaux. Ces travaux consistent à faire évoluer le réseau câblé historique en installant la fibre optique au plus près des habitations tout en conservant la terminaison coaxiale. Les derniers raccordements devraient intervenir fin 2017. Si vous souhaitez obtenir plus de détails, vous pouvez contacter le service d'aménagement du territoire à la CAVF au 03 82 86 81 81.

Civisme de saison

A chaque saison ses règles de bon voisinage. En automne et hiver, il s'agit principalement de dégager et nettoyer le trottoir devant son habitation, afin de préserver au maximum la sécurité des piétons. Ainsi, le ramassage des feuilles en automne et le déblayage de la neige en hiver sont de saines occupations !



Le saviez-vous ?

A compter de janvier 2017, le désherbage à base de produits chimiques sera interdit pour tous. Les services municipaux d'entretien des voiries et espaces verts ont anticipé l'application de cette règle et ne procèdent depuis le printemps dernier qu'au désherbage manuel. Plus écologique, cette technique est également beaucoup plus fastidieuse et ne permet pas de désherber tous les espaces verts et notamment les trottoirs.

La municipalité compte sur la compréhension de tous et considère que l'avenir de la planète et la qualité de notre eau vaut bien quelques mauvaises herbes par ci par là !

Objets encombrants

Le paysage est malheureusement trop souvent dénaturé par le dépôt peu civique d'objets encombrants. La municipalité rappelle à tous ces contrevenants que plusieurs déchetteries sont à leur disposition sur le territoire du Val de Fensch. Les personnes surprises à jeter des encombrants ou ordures ménagères ailleurs que dans les conteneurs prévus seront verbalisées.



Déchetterie d'Algrange

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :
Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche, de 9h à 12h
Adresse : VAL'ÉCO - ZI de la Paix 57440 Algrange

Vous pouvez y déposer :

- Ferrailles
- Encombrants
- Gravats
- Déchets verts
- Pneumatiques (avec et sans jantes)
- Batteries
- Huiles de vidange
- Huiles ménagères
- Verres



Déchetterie de Florange

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :
Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 9h à 12h
Adresse :

ÉCO CENTRE
ZI Sainte Agathe 57190 Florange

Vous pouvez y déposer :

- Gravats
- Déchets verts
- Papiers
- Tout venant
- Ferrailles
- Pneumatiques (avec et sans jantes)
- PVC
- Huiles de vidange (mise à disposition d'une fosse pour effectuer la vidange)
- Huiles ménagères
- Bouteilles en plastique
- Verres
- Batteries, piles
- Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

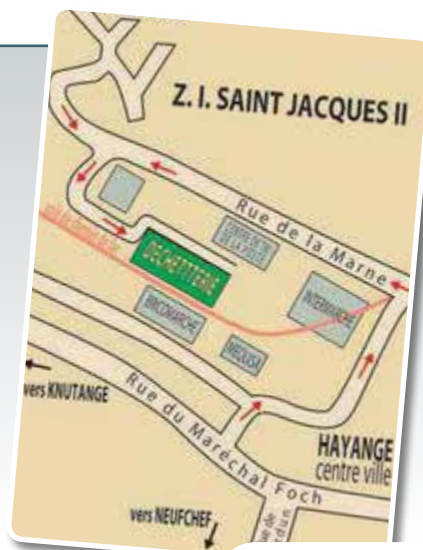
Déchetterie d'Hayange

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :
Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 9h à 12h
Adresse :

ZI Saint Jacques 57700 Hayange

Vous pouvez y déposer :

- Gravats
- Déchets verts
- Papiers
- Tout venant
- Ferrailles
- Pneumatiques (avec et sans jantes)
- PVC
- Huiles de vidange (mise à disposition d'une fosse pour effectuer la vidange)
- Huiles ménagères
- Bouteilles en plastique
- Verres
- Batteries, piles
- Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)



Octobre rose

Le cancer du sein est à la fois le cancer le plus fréquent et le plus meurtrier chez la femme en France. Statistiquement, une femme sur 8 y sera confrontée au cours de sa vie. Pourtant, s'il est détecté à un stade précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Le dépistage vise à détecter, des lésions susceptibles d'être cancéreuses afin de les traiter rapidement et précocement. La mammographie peut en effet repérer des tumeurs de petite taille, avant même l'apparition de signes cliniques (douleur, boule, écoulement ...)

Le dépistage est donc un moyen déterminant de lutte contre le cancer. En favorisant les diagnostics précoces, il permet de traiter la maladie avec une meilleure efficacité, des traitements moins lourds et des séquelles moins importantes, source d'une qualité de vie meilleure.

Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous ne présentez ni symptômes, ni facteur de risque autre que votre âge, le programme de dépistage organisé du cancer du sein vous est recommandé.

Si vous présentez d'autres facteurs de risque, d'autres modalités peuvent vous être proposées. Votre médecin traitant ou votre gynécologue vous orientera vers la solution la plus adaptée à votre cas.

Face au cancer du sein, adoptez la D attitude !!

- Faites votre mammographie de Dépistage tous les 2 ans
- Ayez une bonne hygiène alimentaire
- Pratiquez une activité physique régulière

Pour plus de renseignements adressez-vous à :
Association Mosellane pour le dépistage des maladies cancéreuses

16 rue Graham Bell

57070 METZ

03 87 76 08 18

amodemaces@amodemaces.fr

www.amodemaces.fr





Réalisation de fontaines dans le parc municipal

Réchauffement climatique oblige, la municipalité a décidé de réaliser deux fontaines d'agrément dans le parc municipal. Elles permettent ainsi, aux heures les plus chaudes de l'été, aux petits comme aux grands de venir se rafraîchir tout en s'amusant follement dans les différents jets d'eau (24 en tout !).

Aux heures moins estivales, ces fontaines offrent un décor particulièrement esthétique.

A voir les enfants jouer dedans cet été, la municipalité a été convaincue d'avoir fait le bon choix d'investissement



Un parking pour l'école Prévert

A la demande des parents et des enseignants de l'école Prévert, le parking desservant l'école a été étendu et amélioré. Un accès sécurisé a également été réalisé pour permettre aux enfants d'accéder directement à la cour. Ce nouveau parking permet une meilleure fluidité de la circulation aux abords de l'école et facilite tout autant qu'il sécurise la dépose et la récupération des enfants aux heures d'entrées et de sorties de classes.

Coût de l'opération : 23 000€



Début du chantier de l'extension de la maison de retraite

Les travaux d'extension de la maison de retraite Le Clos Fleuri ont débuté en août. Le gros oeuvre devrait être terminé à la fin de l'année. Michel Liebgott, Alain Steiner et Kheira Khamassi sont allés voir le chantier.

Réalisation d'importants travaux de voirie

Rue de Franche Comté pour 44 202€

Rue du Krebsbach pour 8 623€

Rue du Justemont pour 19 000€

Réfection des trottoirs en entrée de ville Rue de la centrale pour 7 500€

Réfection du trottoir de la rue des Chênes pour un montant de 3 500€

Rue Saint Roch, à la demande des habitants, des places de parking sont créées pour simplifier la vie des riverains.

Coût : 8 138€

Le trottoir de la rue des Lansquenets à Oury pour 8 449€

A Oury, le chemin reliant la Cité au reste de la ville est goudronné. Cette étape finale, réalisée à la demande de nombreux habitants, leur permettra de passer de la rue des Charrons à la rue de la Centrale à pied, et ce sans se salir de boue les jours pluvieux.

Coût : 21 537€

A Budange, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch prolonge la piste cyclable près de la chapelle. La ville, elle, réalise l'enrobé pour relier l'avenue Jeanne d'Arc.

Coût total : 30 000€ dont environ 6 000€ à la charge de la ville.

Des travaux à la médiathèque

Espace ados et de spectacle refait totalement à neuf à la médiathèque municipale. Coût des travaux : 7 000€





Fin des travaux du nouvel équipement municipal

Le début de l'année 2017 verra s'achever les travaux de l'immense bâtiment qui accueillera les services municipaux de l'accueil périscolaire et des sports ainsi que la salle de gymnastique de l'AGF (Association Gymnique Fameckoise). Des mois de travaux auront été nécessaires pour réhabiliter et agrandir ce qui fut il n'y a pas si longtemps les locaux de la SEGPA pour les collégiens.

La date du déménagement n'est pas encore programmée, mais les enfants accueillis au périscolaire, les gymnastes, ainsi que leurs parents, seront parmi les premiers informés !



Au stade municipal

Pose de pare-ballons au stade municipal pour réduire les nuisances auprès des riverains et faciliter les entraînements et matchs de notre club de foot.

Coût total : 6500€.

Les travaux dans les écoles

Pendant l'été, des travaux de rénovation plus importants ont été engagés.

- Elémentaire Prévert : remplacement de la distribution de chauffage et d'un chassis de désenfumage.
- Elémentaire Schlessler : peinture de la classe ULIS.
- Elémentaire Branly : remplacement de la toiture.
- Groupe scolaire Pasteur : remplacement de la distribution de chauffage et d'une centrale d'alarme.
- Maternelles V. Hugo, Branly et la Ceresaie : remplacement de portes.
- Peinture intérieure des gymnases des groupes V.Hugo et Schlessler.
- Réparation de jeux dans les maternelles la Ceresaie et Schlessler.
- Les portes d'entrée de Schlessler et Pasteur seront remplacées avant la fin de cette année 2016.



Nouveaux commerces / nouveaux services

Filauto

98, avenue Jeanne d'Arc
Pièces détachées – pneumatique
échappement – mécanique générale

Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 18h

Tél. : 03 82 58 20 73 / 06 07 01 31 26



WO-MEN Coiffure

12, Place du Marché
Coiffure hommes – femmes - enfants

Ouvert lundi – mardi – jeudi et vendredi de
9h à 18h / samedi de 8h à 16h

Tél : 03 82 58 14 22

Daniela Coiffure

64, ter avenue Jeanne d'Arc
Coiffure hommes – femmes – enfants

Ouvert mardi de 9h à 12 et de 14h à 18h
mercredi de 9h à 13h
jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
vendredi de 9h à 18h
samedi de 9h à 17h

Tél : 03 82 52 83 78



Développement urbain et projets immobiliers

Les projets en cours

Du côté du Domaine de la Forêt

Immeuble Le Voltaire

La SCCV le Voltaire construit un immeuble de 32 logements, Place Voltaire. 26 T3 et 6 T2 seront loués par Logiest au printemps 2017. Ces appartements permettent d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Informations :

LogiEst 15 Sente à My - 57012 METZ CEDEX 01

Tél. 03 87 65 63 11



Du côté de Bosment : les Jardins de Bosment



Depuis peu, 62 maisons individuelles sont sorties de terre dans le secteur des jardins du Triangle. Par cette implantation, le quartier de Bosment, jusqu'à présent relativement enclavé, est désormais relié aux grands axes par le prolongement de la rue de Bosment dans ce nouveau quartier. Les derniers habitants sont en train de s'installer.

Du côté des transports dans ce quartier, la ligne 52 a prolongé sa desserte en faisant du nouvel arrêt « Les jardins du triangle », son terminus. Cette ligne partant de Budange dessert ainsi presque tous les quartiers de Fameck et relie les 2 zones commerciales de Fameck : la Feltière et la zone du Triangle, avec une fréquence importante.



Le programme de requalification et de résidentialisation de Batigère

Depuis 2014, Batigère met en œuvre des opérations de requalification et de résidentialisation des immeubles de Rémelange Ouest. La première phase a concerné les logements situés rue de Picardie, et rue de Savoie. La deuxième phase les rues d'Anjou et de Touraine. La troisième phase concerne les immeubles des rues de Picardie, de Touraine et de la place du Marché.

Réhabilitation des façades, des communs, des cages d'escaliers, la réfection de l'isolation thermique extérieure, l'installation de clôtures, l'aménagement d'espaces verts et de parkings privés, tout est mis en œuvre pour améliorer le cadre de vie des habitants du quartier.



Légende Fameck

PADD :

Enjeux en matière d'environnement :

-  Espaces agricoles
-  Espaces de vergers
-  Espaces forestiers
-  Parcs urbains
-  Principaux éléments patrimoniaux à valoriser

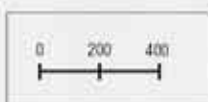
Enjeux en matière de fonctionnement communal :

-  Pôle administratif et de service
-  Noyaux villageois
-  Secteurs d'activités
-  Principal pôle d'équipement
-  Liaison douce à créer ou à requalifier
-  Place du marché
-  Entrée de ville

Enjeux en matière d'urbanisation :

-  Secteur en cours d'aménagement
-  Secteur d'extension à court terme
-  Secteur d'extension à long terme

-  Autoroute
-  Route principale
-  Route secondaire



N





Développement urbain et projets immobiliers

La ville vient d'adopter son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Les orientations retenues par la commune ont pour objectif de :

- **Favoriser le renouvellement urbain**
- **Maîtriser le développement de la ville**
- **Préserver la qualité architecturale et paysagère qui fait l'identité de nos quartiers**
- **Renforcer la mixité sociale**
- **Apporter une amélioration du cadre de vie général.**

Ce projet tient compte des objectifs de créations de logements fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionvilloise. Il s'agit en effet de parvenir sur l'ensemble de l'agglomération à une offre de 32 logements par hectare. La ville de Fameck disposant de foncier disponible, son objectif est de créer environ 1 000 logements d'ici 10 à 15 ans.

Il faut savoir que pour maintenir simplement la population à son niveau actuel, il faudra créer environ 400 logements pour accueillir de nouvelles familles. En effet, la tendance des foyers Fameckois, comme ceux des autres communes, étant d'être composés de moins en moins de personnes, il faut plus de foyers sur la commune pour conserver un nombre d'habitants identiques.

Cette politique de constructions de nouveaux logements, près de 1 000 à horizon 15 ans, se fera dans le respect de l'habitat existant. Il n'y aura pas d'urbanisation intensive. Les réflexions en cours portent sur des opérations d'urbanisation de petites tailles et complétant l'habitat actuel, dans le respect des zones naturelles existantes. (voir la carte ci-à gauche)



Les projets à venir

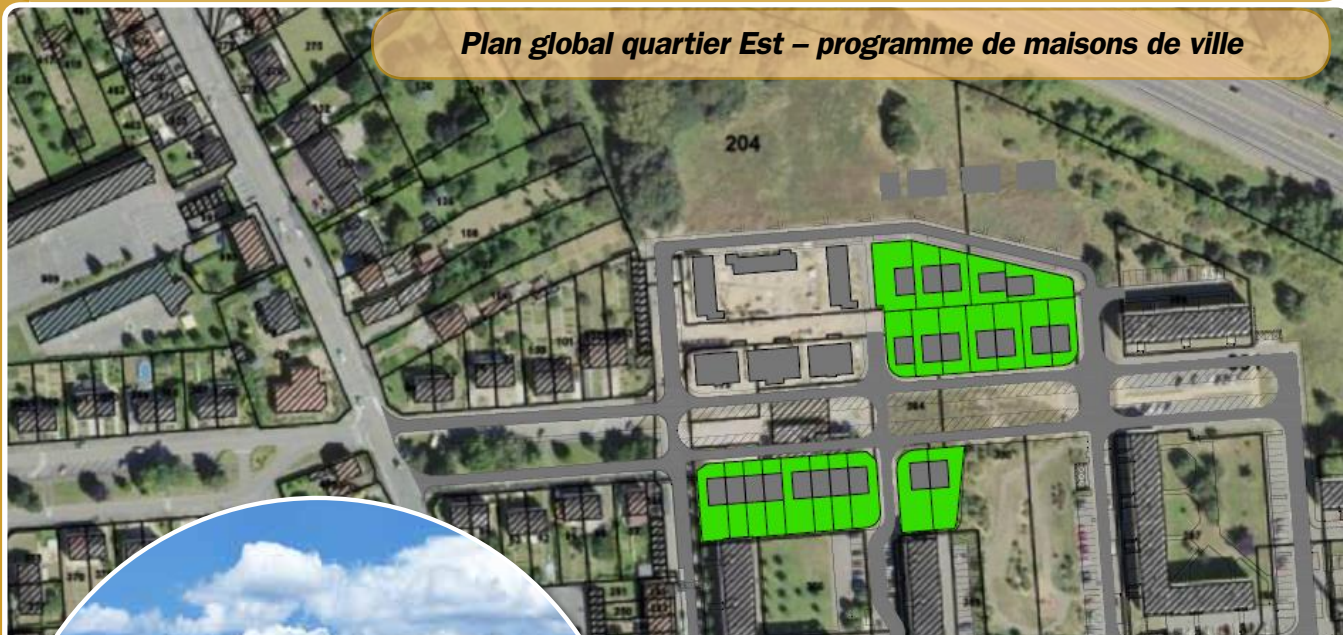
Du côté de Rémelange Est

Les projets de constructions d'immeubles collectifs avec les promoteurs Blue Habitat (11 logements) et Moselle Maison Familiale (22 logements) ont été récemment abandonnés faute de commercialisation suffisante.

Il existe actuellement en remplacement deux programmes de constructions de maisons de ville, de part et d'autre du prolongement de l'avenue de Strasbourg. Ces maisons de ville, une vingtaine environ en accession sociale à la propriété, offriront un habitat avec jardin, plus conforme aux attentes des futurs propriétaires, et ce dans le respect du bâti existant de l'avenue récemment aménagée. Elles permettront aux acquéreurs de devenir propriétaire de leur maison pour un remboursement mensuel de crédit équivalent au montant d'un loyer.

**Pour toute information, vous pouvez contacter Blue Habitat – 7 rue Georges Bernanos – 57050 METZ
Tél : 03 87 32 12 32**

Plan global quartier Est – programme de maisons de ville



**Programme «Les Jardins de Rémelange»
avec Blue Habitat**

Du côté de la Feltière

La Feltière est un secteur disposant de foncier disponible et constructible. Des études pilotées par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch sont en cours pour réfléchir à des projets d'aménagements possibles en matière d'habitat essentiellement pavillonnaire et en accession à la propriété.

Du côté du centre ville



C'est dans ce secteur que les plus importantes transformations sont en cours.

Il s'agit d'une mutation globale du centre-ville mêlant :

- opération d'habitations dans le secteur de l'ex Intermarché
- le réaménagement des places du marché et du commerce
- tout un programme de requalification (rénovations intérieures et extérieures) et de résidentialisation mené par Batigère.

La surface concernée par cette mutation est conséquent puisqu'elle concerne en tout 7 hectares en plein centre-ville.

1 Programme France Lot.

30 logements individuels en accession à la propriété. Les constructions sont en cours et devraient être terminées courant 2017.

1 bis Programme France Lot.

21 logements individuels en accession à la propriété. Début des constructions courant 2017. En tout, ce sont 82 logements individuels en accession à la propriété qui seront construits sur ces deux parcelles.

2 Programme Moselis.

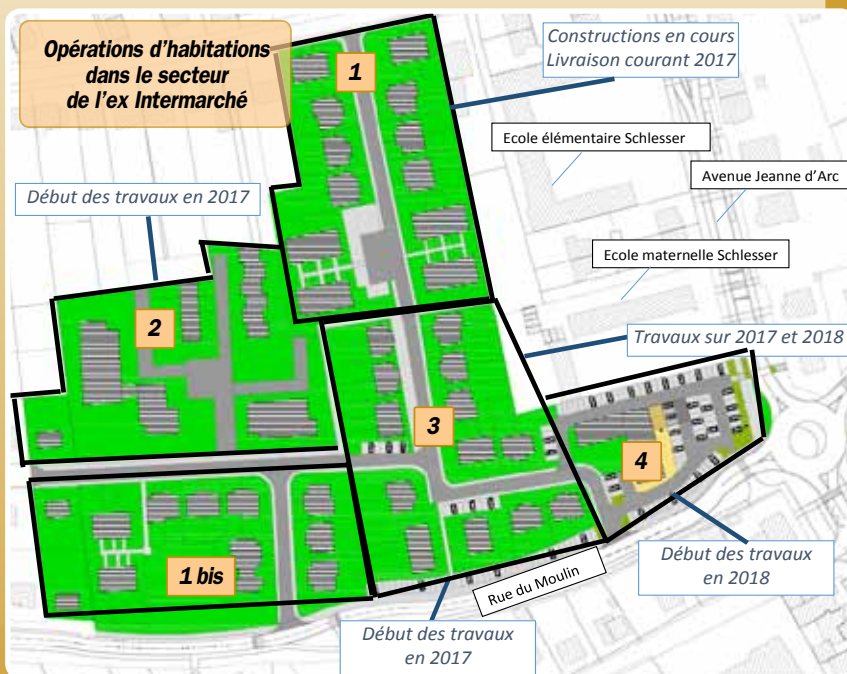
10 logements individuels locatifs

(pour les gendarmes).

30 logements collectifs locatifs.

10 logements collectifs en accession à la propriété.

Les permis de construire sont en cours d'instruction, les travaux commenceront en 2017. **Ces logements seront adaptés aux seniors et aux personnes à mobilité réduite.**



Le terrain laissé vacant par l'Intermarché va permettre la poursuite de l'aménagement du centre-ville avec la société France Lot. Ainsi l'aménageur prévoit la construction de :

3 Maisons de ville dans le prolongement des deux opérations en cours d'achèvement derrière l'ex Intermarché, soit 31 logements individuels en accession à la propriété. Les permis de construire ont été déposés et les travaux devraient s'étaler sur 2017 et 2018.

4 Un bâtiment de 25 logements collectifs (2 et 3 étages) en accession à la propriété. Cette construction est prévue courant 2018.

C'est dans ce projet d'immeuble que la ville souhaite que des cellules commerciales soient intégrées au rez-de-chaussée, des négociations sont en cours pour aller dans ce sens. Des professions libérales pourront également s'installer au premier étage des immeubles.

Ce qu'il faut retenir du projet global du réaménagement du centre-ville côté ex Intermarché

- ▶ 157 logements seront construits entre 2017 et 2018
- ▶ Une centaine de places de parking sur l'actuel parking de l'Intermarché et le long de la rue du Moulin permettront notamment la dépose des enfants à l'école Schlessler
- ▶ Des cellules commerciales en rez-de-chaussée des immeubles répondront aux besoins de commerces et services de proximité.
- ▶ Des espaces verts et des places publiques créeront une ambiance de village pour permettre le développement d'une vie sociale harmonieuse.
- ▶ Une place publique contiguë à l'avenue Jeanne d'Arc et l'école maternelle Schlessler sera créée
- ▶ Le prolongement de la piste cyclable de l'avenue Jeanne d'Arc le long de la rue du Moulin

Contacts

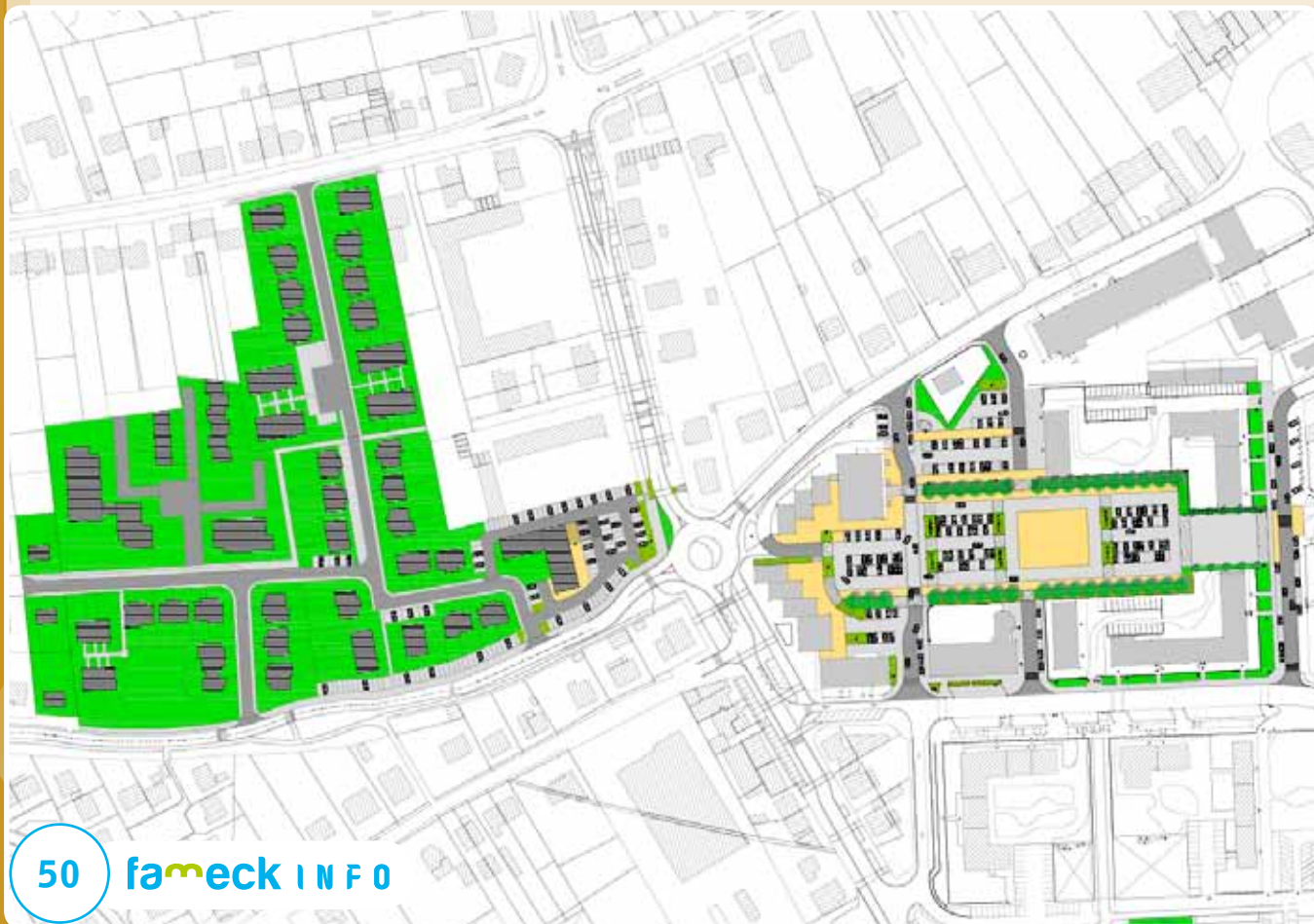
MOSELIS : 2b avenue Hector Berlioz - 57120 ROMBAS - Tél : 03 87 50 03 50

FRANCE LOT : 39 Avenue des deux fontaines - BP 66134 - Metz Cedex 2 - 57061 Metz - Tel. : 03.87.31.17.18
Mail : metz@francelot.com

Le réaménagement des places du marché et du commerce

La réhabilitation de la Place du marché et de la Place du commerce s'inscrit dans le projet de développement du territoire mené par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Identifiées comme espace public central de la ville, la place du marché et la place du commerce vont ainsi être aménagées, agrandies, réorganisées et mises aux normes fonctionnelles.

L'objectif de ce réaménagement est d'améliorer le cadre de vie au profit des riverains et de l'activité commerçante. Il se fait en totale cohérence avec les opérations d'aménagement réalisées par Batigère depuis près de deux ans.



Place du commerce

Au niveau de la Place du commerce, il s'agit de réorganiser et d'aménager l'espace afin d'améliorer le fonctionnement de l'espace public tout en donnant une meilleure lisibilité aux commerces.



Place du marché : 14 000 m² réaménagés

L'objectif du réaménagement de la place du marché est de réorganiser et agrandir l'espace dédié au marché hebdomadaire. Les 180 commerçants bénéficieront d'espaces de chalandage conformes aux normes électriques, sanitaires et fonctionnelles. Le public profitera quant à lui d'allées plus larges permettant une meilleure déambulation à travers le marché. Les places de stationnement seront également optimisées. L'éclairage public de la place sera totalement rénové pour correspondre à une homogénéité architecturale de l'ensemble de la zone.

Les travaux débuteront en avril 2017 et dureront environ 8 mois.

Pendant la durée des travaux, les commerçants qui seront impactés seront délocalisés temporairement sur l'actuel parking de l'ex Intermarché.



Du côté de Budange

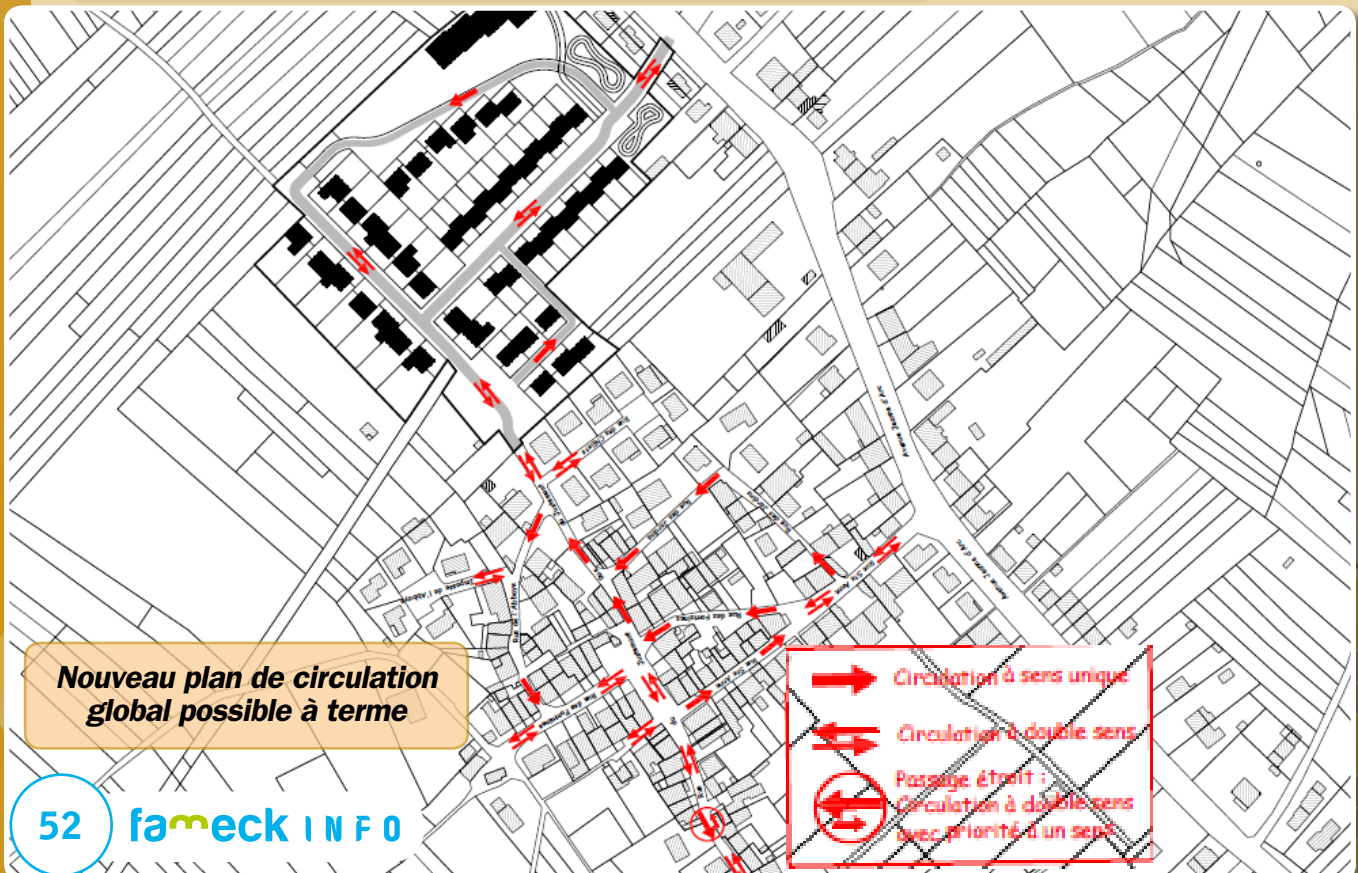
Une étude vient d'être réalisée concernant la réalisation d'un lotissement sur la zone du lieu-dit « entre le sentier d'Edange ». Une cinquantaine de parcelles pourraient être dédiées essentiellement à des logements individuels pavillonnaires. Cette nouvelle zone d'habitation permettrait le désenclavement du vieux village de Budange par la création d'un axe direct, en ligne droite, reliant l'avenue Jeanne d'Arc à la rue du Justemont.

La rue du Justemont pourrait également être prolongée dans son axe naturel pour relier l'ancien et le nouveau village. Une place publique pourrait faire le lien entre les deux, créant ainsi ce qui manque aux yeux de nombreux Budangeois : un lieu de rencontre permettant l'organisation de festivités. Des espaces paysagers viendraient compléter l'aménagement de ce nouveau village.



Ce projet connaîtrait une densité inférieure aux normes établies par le Schéma de Cohésion Territoriale puisqu'il propose 20 à 25 logements/hectare, au lieu des 32 préconisés. Mais cette densité restreinte correspond à la volonté municipale de respecter une cohérence et une continuité dans le respect de l'habitat de l'ancien village.

Test de capacité et d'occupation du sol du « nouveau village »



Nouveau plan de circulation global possible à terme



Noces de diamant des époux Usala
le samedi 8 octobre 2016



Noces de palissandre des époux Nikaes
le samedi 11 juin 2016

Ils se sont dit oui

DONNET Frédéric et GHRIBI Dalila	le 25/05/2016
BERTRAND Pierre-Olivier et OSTERMANN Marylin	le 04/06/2016
MECHTA Ilyas et ARBAOUI Hanene	le 11/06/2016
BOUIKNI Mohamed et ROBITAILLE Johanna	le 15/06/2016
JOLY Éric et DI PRIZIO Béatrice	le 02/07/2016
MONTEMURRO Dorian et DE PAOLA Marina	le 02/07/2016
DA SILVA Mathieu et BRIWA Anne-Sophie	le 02/07/2016
MATEOS Ruben et GEORGE Josette	le 09/07/2016
SALVADORI Christophe et LO GRECO Marie	le 09/07/2016
BENNARDO Calogero et SCLAPARI Lisabella	le 16/07/2016
ADDE Jacquie et HART Fabienne	le 16/07/2016
PEVERINI Jean-Pierre et FLAMMANG Sylvie	le 23/07/2016
STOFFEL Florian et BERTRAND Céline	le 23/07/2016
BAYOU Mokthar et PAOLETTI Amandine	le 30/07/2016
WILTORD Lionel et KOCH Stéphanie	le 20/08/2016
BOUCHENNI Brahim et YAZIDI Sabrina	le 20/08/2016
CAMPANILE Florian et BOUGUERRA Rezlène	le 27/08/2016
YILDIRIM Haydar et HÖKE Mukaddes	le 03/09/2016
DOUIS Mohamed et CICEK Sihem	le 03/09/2016
GUARNERI Mickaël et GRUNDHEBER Tatiana	le 03/09/2016
AIT HAMMOU TALEB Abdelrani et DE MUTIIS Johanna	le 03/09/2016
IDRIS Nassim et SAAM Cassandra	le 09/09/2016
BAUER Cédric et BRUZZESI Céline	le 10/09/2016

Naissances

YIGCI Eymen	23/05/16
PINARCI Lucie Yosmanur	24/05/16
LEROY Alia	25/05/16
OKOLO Kenechi Gabriel	30/05/16
MENNAD Kilian	02/06/16
AMAIRIA Mohamed Amine	03/06/16
YILDIZ Koray Hugo	04/06/16
BENCHETTO Ayah	06/06/16
VALLERA Alessio Toni	07/06/16
BERKANE Zeyneb	08/06/16
ACER Ayaz	14/06/16
HAKAN Mihrimah	14/06/16
SEGHIROU Khawla	14/06/16
SAHAN GUITTOUNE Sofie	14/06/16
AYACHI Sarah	15/06/16
ISENI Fatima	16/06/16
NADJI Souleyman Ayoub	18/06/16
BAOUZ Ryan	19/06/16
JACOB Axel Désiré	20/06/16
BOUTIYARZIST Adam	22/06/16
ÇALISKAN Hamza Cabir	24/06/16
HERY Luna Rosa Joanna	29/06/16
YACOUBI Shaden	30/06/16
CHAOUCH Assia	05/07/16
LEVEILLÉ NIZEROLLE Romane Maëlle Marie Gudrun	07/07/16
ZOUGGARI Marieme	07/07/16
BRONOWICKI Olivia Maureen	08/07/16
MEDIANE Hanna	08/07/16
RENAÏ Safiya Lina	08/07/16
SAHIN Aylin	12/07/16
ARONICA Tiana	12/07/16
TOSCANO Naïm Brahim	15/07/16
DERKAOUI Nahil	18/07/16
NADDAR Amira	20/07/16

YOKUS Akif	25/07/16
ZOUAOUI Zaynab	28/07/16
TANITTE Lenny	26/07/16
OSSIPIAN Michael	28/07/16
HAMIDI Sania Lyackout Isabelle	29/07/16
BEN SABAH Malak	31/07/16
BERBAZA Lila Camélia	31/07/16
TIET Jasmine	31/07/16
ROSSIELLO Valentin	04/08/16
NADIR Marwan	04/08/16
NADIR Rania	04/08/16
ÖZCAN Ayla	11/08/16
GIACOMETTI Elaïa	13/08/16
GUITOUN Ayyoub	13/08/16
DEL BOCCIO Mathis	14/08/16
TAGREROUT Mokhtaria-Norlène Kheira	14/08/16
NETTAF Jasmine	22/08/16
TERMINI Alessio	27/08/16
FEDALA Wacil Ismaïl	31/08/16
ZAHI Lyna	01/09/16
CUTAIA Nathan	02/09/16
ENNAQUI Yacine	07/09/16
ROTONDO Alessia	08/09/16
MARTINEZ Antoine	17/09/16
SCHELTIEN Nicolas Hugo	19/09/16
BASOGE Martin Nicolas	19/09/16
DEL DUCA Kerinha	20/09/16
LIMMACHER Iliana	24/09/16
LIZZI Giulia	25/09/16
TALAS Yusuf Efe	25/09/16
BENATIG Thana	25/09/16
BRAME Olivier André Pierre	28/09/16
MEDDAHI Meryem	30/09/16

Ils nous ont quittés

ROBERT Thérèse veuve ARCHEN	22/05/16
NAU Alain	21/05/16
LO VERME Michelangelo	25/05/16
MAJ Olga veuve CHEVALIER	29/05/16
DI MARCO Placido	03/06/16
MEYER Frédéric	05/06/16
PASQUALOTTO Guido	07/06/16
LOPES Laurent	14/06/16
BORDIN Romain	22/06/16
SINDT Charles	29/06/16
IDRIS Mohamed	25/06/16
LESTANGT Jacqueline épouse GAMEZ	03/07/16
OCTAVE Louise épouse ROUSSEAU	06/07/16
DUMONT Eugénie veuve GRAFF	17/07/16
ARCHEN Marie veuve WEBER	07/07/16
CHALTÉ Yves	12/07/16
AUBERTIN Marcelline épouse WATZKY	14/07/16
MEROTTO Antonio	15/07/16
LOUZY Corinne	14/07/16
JAMOU Moha	19/05/16
MATHIEU Yves	27/07/16
BROUSSET Jeanne épouse MAZZACANI	22/07/16
DEWALLE David	23/07/16
GUERVIN Claire veuve BRUNOT	31/07/16

GRASSI Ernest	26/07/16
GARGANO Elio	29/07/16
SCHMITT Fernande épouse IFFLY	08/08/16
BALY Frédérique	15/08/16
BÉRINGUE Martine épouse REHLINGER	21/08/16
DESPRETS Françoise veuve PARIS	26/08/16
DIETRICH Martine	26/08/16
WREMBEL Jean	31/08/16
LOROT Louis	10/09/16
MADRZEJEWSKI François	12/09/16
BELLUCCI Rose épouse VINCENTI	16/09/16
LIEBGOTT Heinz	11/09/16
RUSSO Filippo	15/09/16
MENINI Franca veuve FRANCESCONI	16/09/16
MUNIG Anne épouse SIBILIA	19/09/16
FEY Joséphine veuve BETSCH	20/09/16
HEDIN Gabriel	24/09/16
BOUR René	29/09/16
COURTY Germaine veuve CONRAD	26/09/16
VAESEN Charles	27/09/16
MELLITI Boujemaâ	03/10/16
JACQUES Thérèse veuve SCHOUG	06/10/16
LÉGÉROT Raymonde veuve FÉVRIER	10/10/16

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A la lecture de ce bulletin vous vous êtes aperçus que notre ville continue à s'équiper et à se développer. De nombreux projets vont se concrétiser dans les mois et les années qui viennent. Fameck ne cesse d'attirer de nouveaux investisseurs, de nouveaux habitants.

Notre ville, vous le savez possède de nombreux atouts que vous appréciez et que vous voulez préserver. C'est également notre souhait de tous les jours : son cadre verdoyant, sa vie associative intense, ses écoles, son collège, ses lycées qui font notre fierté, sa zone commerciale et industrielle dynamique, ses infrastructures qui petit à petit deviennent celles d'une ville moyenne moderne, des taxes locales qui n'ont pourtant pas été augmentées depuis plus de 10 ans...

Nous ne voulons pas brusquer les choses, développer Fameck d'une façon anarchique. Il s'agit pour nous, et vous en êtes témoins, de la doter de ce qui lui est nécessaire, de permettre à toutes les générations de s'y plaire et d'y trouver un lieu de vie agréable en ayant soin toujours de modérer nos dépenses.

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch est aujourd'hui un partenaire incontournable. En effet, le déploiement du très haut débit qui sera une réalité dès 2017, la gestion et la création de nouvelles structures pour la petite enfance sont de la compétence de cette collectivité. Notre ville est pleinement concernée. Il en va de même pour le projet cœur de ville cœur de Fensch. Ainsi, les voiries de l'entrée de Fameck vers les 4 routes et l'avenue Mermoz seront requalifiées à partir de 2018.

Bien à vous,

Alain STEINER
1^{ER} Adjoint
au nom de la majorité municipale



EXPRESSION LIBRE - L'OPPOSITION

F.A.M - Fameck l'Avenir en Marche octobre 2016

Françoise SPERANDIO – Dominique BARONI – Martine HACQUARD

Il est revenu le temps des promesses !

Il est revenu le temps des promesses électorales.

A 6 mois de l'élection présidentielle suivie de l'élection des députés, toute la classe politique se prépare à partir « à la pêche aux voix ». Le résultat de ces élections va impacter la vie de chaque « citoyen électeur ».

Chaque candidat va tenter de nous prouver qu'il est le meilleur, qu'il détient le programme miracle pour améliorer notre vie quotidienne : par exemple, hausse du pouvoir d'achat des retraités et des bas salaires, baisse des impôts, baisse du chômage, lutte contre le décrochage scolaire...

A chaque élection, ces candidats, très souvent toujours les mêmes, nous présentent un programme qui ne varie guère d'élection en élection, qui n'améliore pas grand chose de la vie du citoyen lambda.

Ces candidats semblent ne pas comprendre que l'électeur d'aujourd'hui en a ras le bol de cette classe politique qui ne se renouvelle pas ; que l'électeur d'aujourd'hui se réfugie, de plus en plus, dans l'abstention ou le vote sanction.

Mais dans l'attente des prochaines joutes électorales, la période des fêtes approchant à grand pas, nous vous souhaitons à tous un très joyeux Noël.

Chères Fameckaises, Chers Fameckois

« Le succès n'est pas définitif, l'échec n'est pas fatal, ce qui compte est de continuer », déclarait Winston Churchill. Il en va ainsi pour chacune et chacun d'entre nous au fil des mois, de nos activités professionnelles et personnelles. Il nous faut chaque jour appréhender certaines contraintes mais sachons également apprécier les qualités de nos vies, de notre environnement qu'il soit naturel, affectif ou social. Cette année 2016 s'achève donc avec son contenu de joie et de peine, pour les uns et les autres. Ces actes que rien ne peut justifier et qui cherchent à diviser les Français et à radicaliser l'opinion publique, il faut garder raison et éviter tout amalgame. Je partage, quant à moi, ces quelques mots prononcés par le Pape François : « N'ayons pas peur de dire cette vérité : le monde est en guerre parce qu'il a perdu la paix. (...) il ne s'agit pas d'une guerre de religion(...) », Mais d'une « guerre d'intérêts, une guerre pour l'argent, c'est une guerre pour les ressources de la nature, c'est une guerre pour la domination des peuples ». Si la vigilance de chacun est nécessaire et essentielle, notre force sera de dépasser la peur et de nous rassembler derrière les valeurs essentielles de notre République « la Liberté, l'Égalité et la Fraternité » qui font la richesse de notre démocratie et dont Daech a Horreur. Faire vivre ces idéaux concrètement, c'est faire reculer efficacement la barbarie. Pour la municipalité, 2016 a été une année consacrée à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune avec les travaux habituels liés à l'entretien des espaces verts, au fleurissement de la ville avec l'aménagement de notre parc. A ces actions de proximité pour lesquelles nos agents municipaux s'engagent au quotidien, s'ajoute le développement de projets liés à l'urbanisme 107 logements vont être construits à l'arrière de l'ancienne surface commerciale Intermarché, avec la volonté « d'axer sur les primo-accédant ». J'ai demandé à M. le Maire de voir avec l'acquéreur du terrain de l'Intermarché s'il pouvait intervenir auprès de cette personne afin de créer des cellules commerciales. De plus une trentaine de logements au sein d'un collectif, cette fois du locatif, seront conçus pour les personnes vieillissantes et de pouvoir favoriser le brassage générationnel ainsi qu'un projet de dépose-minute pour les parents d'élèves de l'école Schlessler. Tous ces projets sont en cours d'instruction. Il nous reste beaucoup à faire, particulièrement pour la sécurisation de la traversée de notre commune, pour la circulation dans nos quartiers. Je termine mon propos sur ces mots de Françoise Dolto, mots simples mais qui, plus que jamais en cette période douloureuse et dramatique pour notre pays, prennent tout leur sens : « Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences ». Que cette fin d'année se passe pour vous dans les traditions de convivialité familiale ou amicale avec la santé, la douceur du partage, la joie d'être réunis.

SALAH HAIDAS
CONSEILLER MUNICIPAL

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de manifestations supplémentaires non encore prévues)

Date	Événement	Descriptif	Lieu/horaires
19 novembre	Spectacle « Les sept gueules du dragon »	Médiathèque municipale	15h
29 novembre	Téléthon	Salle Victor Hugo	19h
4 décembre	Saint-Nicolas / Marché de Noël	Parc municipal	10h à 18h
10 décembre	Spectacle « Zélie et les Zorglubes »	Médiathèque municipale	15h
16 décembre	Spectacle de Noël « Le Noël Magique d'Elsa »	Salle Victor Hugo	20h00
18 décembre	Repas dansant	avec l'AFI – salle Victor Hugo	
14 décembre	Film	UASF – salle Victor Hugo	Après-midi
22 décembre	Repas de Noël – Club ALFA	Salle Victor Hugo	
31 décembre	Repas Nouvel An	avec l'AFI – salle Victor Hugo	Soirée
13 janvier	Concert du Nouvel An	avec la chorale 3 P'Tites Notes salle Victor Hugo	
11 février	Concours de belote	FNACA – salle Victor Hugo	13h à 20h
15 février au 24 février	Tickets Sports -	Activités gratuites pour les 6-14ans Cité des Sports	10h à 11h30 14h à 15h30
18 février	Repas dansant - Carnaval	avec l'AFI – salle Victor Hugo	20h à 3h
26 février	Journée caritative	avec l'Association Au Cœur du Partage Salle Victor Hugo	11h à 18h
4 mars	Soirée dansante	avec l'Amicale des Vétérans salle Victor Hugo	20h à 3h
11 mars	Soirée dansante	avec l'Association les Portes de l'Espagne salle Victor Hugo	Soirée
25 mars	Soirée dansante	avec Fensch Grenat salle Victor Hugo	20h à 3h



MAIRIE DE FAMECK

29, Avenue Jeanne d'Arc

Tél. 03 82 88 22 22 • Fax. 03 82 58 08 00

mairie@ville-fameck.fr

www.ville-fameck.fr